

# Là où vont les déchets hospitaliers

On estime que 85 % des déchets hospitaliers ne sont pas dangereux pour l'homme ni pour l'environnement et peuvent donc être recyclés « comme à la maison ». Mais qu'en est-il des 15 % restants ?

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

**A**iguilles, scalpels, masques, gants, radiographies, médicaments, bandages, solvants, désinfectants, baxters, etc. Mais encore tissus ou organes humains, liquides corporels, déchets de salles d'opération... Sans compter les restes de repas, les cartons, les plastiques et tout le matériel qu'il faut remplacer dès lors qu'il ne fonctionne plus ou devient trop usagé... Les déchets liés aux activités de soin sont aussi variés que potentiellement nocifs : selon l'Organisation mondiale de la santé, 85 % d'entre eux, comparables aux ordures ménagères, ne présentent pas de danger pour la santé ou l'environnement ; mais les 15 % restants bien, qu'ils soient chimiques, infectieux ou radioactifs. Une logistique de précision est donc requise pour les traiter de façon adéquate.

Au troisième sous-sol des Cliniques universitaires Saint-Luc, desservi par deux paires d'ascenseurs dédiés chacun à un circuit « propre » (livraisons) ou « sale » (déchets), c'est une véritable ruche qui s'active en permanence pour être au plus près de Brudalex II, la nouvelle réglementation bruxelloise de gestion des déchets. Avec 10.000 visiteurs chaque jour, l'hôpital bruxellois produit autant de détritus qu'une petite ville, à ce détail (de taille) près qu'il doit gérer les déchets dangereux conformément aux lois en vigueur, tout en ayant l'ambition d'être le plus écoresponsable possible.

« Nous avons 29 filières de tri au total, qu'il s'agisse de l'alimentaire (que l'on intègre dans une filière de biométhanisation) ou des papiers confidentiels détruits avant d'être recyclés, mais aussi des déchets infectieux ou radioactifs qui nécessitent un traitement à part », détaille le responsable du Service de logistique interne, Patrick Pelletier. C'est au producteur de déchets de les évacuer dans le contenant fermé adapté, précise le logisticien. Aux quelque 80 agents du département qu'il dirige de les acheminer ensuite vers la zone de tri *ad hoc* sur des petits « trains » qui peuvent porter jusqu'à 300 kg.

A défaut d'une mélodie (le bruit de ces voiturettes, des machines à broyer ou compresseur et de l'entrechoquement de pièces lourdes), c'est un ballet en sous-sol. Ici, on trie « comme à la maison » les cartons - à la différence près qu'on les comprime au maximum - et les emballages plastiques ou métalliques PMC. Là, en revanche, on place les cartons contenant les déchets infectés non liquides (masques, compresses...), estampillés du code international UN3291 qui permet d'identifier le transport de marchandises dangereuses. Soit les déchets d'hôpitaux infectieux ou dangereux de type B2. Dans cette autre salle, on empile les boîtes en plastique jaune à usage unique (ou gris, pour celles qui sont en plastique recyclé) marqués du même code, contenant tout ce qui est piquant, coupant ou tranchant, mais aussi les urines radioactives - la pièce est d'ailleurs équipée de systèmes de détection de la radioactivité, pour calculer le seuil légal permettant d'évacuer le déchet vers l'incinérateur.

Dès que la radioactivité est retombée (et dans l'attente qu'une future législation prévoie des pistes de recyclage après décontamination), les déchets B2 sont acheminés en camion vers le centre de valorisation des déchets de Thumaide (Froyennes). A leur arrivée, ils sont identifiés par un système de lecture optique

et leur absence de radioactivité est encore contrôlée. L'installation comprend deux chaînes automatiques de manutention conformes aux impositions légales (contrôle de la radioactivité, limitation maximale de tout contact humain, interdiction de mélange des déchets B2 aux ordures ménagères stockées en fosse et temps d'entreposage limité à 24 h maximum avant incinération).

## Produire de l'énergie

Les fours de l'intercommunale picarde brûlent les déchets à 900 °C, afin que la matière organique soit détruite dans la seconde. L'énergie thermique libérée est ensuite récupérée par une chaudière à vapeur, pour produire de l'électricité : au total, quelque 600 kWh sont produits par tonne de déchet. Soit 314 millions de kWh par an, dont quelque 260 millions sont réinjectés sur le réseau, le solde alimentant l'usine elle-même. Ce qui correspond à la consommation moyenne de 75.000 ménages.

Des déchets hospitaliers brûlés, ça peut faire peur... Mais outre le fait qu'ils sont totalement détruits à cette très haute température, les molécules toxiques émanant de la combustion sont immédiatement épurées par un processus chimique de pointe et les émissions vérifiées en continu.

## ABONNÉS



« On ne va tout de même pas diminuer la température dans les chambres des patients ! » Lisez sur notre site l'interview de Renaud Mazy, administrateur délégué des Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles.



C'est au producteur de déchets de les mettre dans le bon contenant. Les logisticiens, eux, s'occupent de la manutention et du tri. © ALICE WILQUET.

L'affaire est dans le wrap avec  
6 wraps Spar  
**GRATIS**  
à l'achat d'1 emballage de saumon  
fumé norvégien Spar  
140 g

**Nous avons 29 filières de tri au total, qu'il s'agisse de l'alimentaire, des papiers confidentiels détruits avant d'être recyclés et des déchets infectieux ou radioactifs qui nécessitent un traitement à part**

**Patrick Pelletier**  
Responsable du Service de logistique interne

monspar.be

Découvrez tous les prochains avantages Spar !